



Huissier n'accepte pas d'agir

Par **Ken Harrison**, le **12/05/2011** à **15:42**

Bonjour,

J'ai eu un décision des Prud'hommes en ma faveur mes aucune huissier sur place n'accepte d'appliquer la jugement des Prud'hommes. Cette procédure a pris 4 ans et 6 avocats différent pour aboutir puis la démission de la moitié des membres des Prud'hommes a cause du non application des jugements. Comment faire applique une telle décision dans un telle situation de dérapage en Guyane?

Par **Cornil**, le **14/05/2011** à **22:12**

Bonsoir Ken

Désolé, mais à ce niveau, cela relève à mon avis du pouvoir politique et administratif en Guyane.

Je n'ai pas de baguette magique à te proposer de métropole!

Bon courage et bonne chance.